

voudrais me joindre à mes collègues pour féliciter ceux qui m'ont précédé, notamment les sénateurs Bourque et Aird qui ont prononcé leurs premiers discours en cette enceinte, celui-là en présentant la motion et celui-ci en l'appuyant.

J'ai l'intention de commenter brièvement quelques articles du discours du trône. On a dit à maintes reprises que ce discours renfermait un nombre considérable de projets. On pourrait même dire que c'était un discours omnibus: il y en avait pour tous les goûts. Je ne m'oppose pas à cela. Il est bon d'y mettre plus de choses qu'on ne peut en entreprendre car l'objectif à atteindre exige alors des efforts soutenus dans l'avenir.

J'ai l'intention de traiter d'abord des propositions dont l'autre endroit est saisi actuellement et qui préconisent la révision de la procédure de la Chambre des communes. Le présent Règlement ne répond plus aux besoins depuis longtemps déjà. Il date d'une autre époque et, à certains égards, retarde l'adoption des mesures législatives. Il est temps de le mettre à jour afin que la Chambre des communes puisse s'occuper efficacement des travaux considérables dont elle est saisie. Nombre des articles du Règlement ont été adoptés alors que les dépenses du gouvernement ne s'élevaient qu'à quelques centaines de millions de dollars. Les prévisions budgétaires de cette année dépassent huit milliards.

En outre, les affaires de l'État deviennent de plus en plus difficiles et compliquées, et il importe d'ajuster le Règlement de façon que les affaires de la nation puissent être expédiées sans qu'il soit porté atteinte aux droits des représentants élus par le peuple. A mon avis, on peut y parvenir sans trop de difficultés.

Je désire faire quelques brèves observations sur ce que l'on appelle la guerre contre la pauvreté. On a signalé que c'est un programme calqué sur celui d'un autre pays. Je ne vois rien de mal à ce que l'on emprunte une bonne idée d'une autre source, et je crois qu'il serait sage de le faire plus souvent. A ce sujet, j'ai ici une brochure qui a été publiée par un groupe d'hommes d'affaires de ma vieille ville natale d'Edmonton, connu sous le nom de Groupe collectif. Il s'agit d'un groupement financier.

Une déclaration contenue dans ce document me porte à croire qu'il y aurait lieu de déclarer la guerre à la pauvreté. Il y est question de la nécessité d'encourager les Canadiens à épargner et à effectuer des placements dans leur propre pays. La voici:

Prenons un groupe de 100 Canadiens âgés de 25 ans et suivons-les jusqu'à 65 ans.

Les statistiques révèlent que sur ces 100 Canadiens, 28 seront morts. L'un sera riche, sept seront à l'aise, 22 travailleront encore et assureront leur propre subsistance, mais les 42 autres devront compter sur une assistance quelconque.

Pourtant le Canadien moyen aura gagné plus de \$200,000 durant cette période, mais il aura épargné moins de \$800 à l'âge de 65 ans.

Il y a donc lieu, je le répète, de lutter contre la pauvreté, d'inciter les gens à l'épargne et à mieux prévoir leurs années de retraite.

L'autre point que je tiens à commenter brièvement a trait à la mesure la plus captivante, à mon sens, énoncée dans le discours du trône: la Société de développement du Canada. A ce sujet, je suis navré de voir que notre ami M. Donald Fleming, ancien député convaincu de la Chambre des communes, n'y voit pas grand-chose de bon. J'estime qu'il s'agit probablement de la plus importante mesure du programme actuel et qu'elle tendra à inciter les Canadiens à placer des fonds dans des entreprises de leur pays.

L'épouvantail qu'on a dressé en disant que le gouvernement s'ingérerait ainsi dans l'entreprise privée, que le gouvernement prend une initiative dont il devrait laisser le soin à l'entreprise privée, me rappelle la déclaration de M. Maurice Strong, président d'une compagnie hydro-électrique qui n'est pas sans importance, qui a dit ne voir aucun danger dans cette mesure législative.

En 1959 ou en 1960, je me trouvais à Vancouver lorsque le premier ministre Bennett a annoncé le lancement de son programme de certificats d'épargne, à raison de \$5 chacun. Le lendemain matin, les journaux publiaient à la «une» que le premier ministre venait d'établir un programme insensé. Ils ont changé d'attitude aujourd'hui parce que c'est en partie grâce à l'encouragement donné aux Canadiens de placer des fonds dans les ressources du pays que la province de Colombie-Britannique a pu entreprendre la réalisation de certains projets spectaculaires. J'estime donc que la Société de développement du Canada est un pas dans la bonne voie qui permettra aux capitalistes, gros et petits, de participer au développement des ressources du Canada.

Quelques mots maintenant au sujet de la Compagnie des jeunes Canadiens. On a dit